

Aperture: écartement des organes au point d'articulation d'un phonème; est pratiquement synonyme d'ouverture, mais ce dernier terme est susceptible de désigner également le mouvement d'ouverture, alors qu'aperture n'exprime qu'un état.

Arrondissement: qualité des phonèmes qu'on prononce en arrondissant les lèvres; exemple: les voyelles «o» et «ou».

Articulation (point d'): région du canal vocal où se produit plus particulièrement le resserrement, ou l'occlusion, destiné à régler le passage de l'air expiré.

Claquante: phonème résultant d'une double occlusion glottale et buccale, pouvant être accompagnée de l'abaissement du larynx pour raréfier l'air dans la cavité ainsi formée, avec explosion de l'air vers l'intérieur par relâchement de l'occlusion buccale.

Consonne: la consonne est caractérisée essentiellement par le bruit d'expiration produit par le passage de l'air à travers le canal vocal, à l'exclusion du son, ou d'émission de voix, qui caractérise la voyelle.

Digamme: ensemble de deux caractères, de deux lettres, employés pour transcrire un son unique; exemple: «ch» pour la chuintante sourde.

Diphongue: voyelle unique résultant de la combinaison — ou encore de la fusion en un seul élément syllabique — de deux voyelles distinctes, et changeant par suite de timbre au cours de son émission.

Fermé: un son fermé est celui qui comporte soit l'occlusion totale, soit un resserrement notable du canal vocal: pour une consonne, la fermeture caractérise les occlusives (k, p, ...) par rapport aux fricatives ou spirantes (f, s, ...); pour les voyelles, au mouvement de fermeture correspond une variation de timbre: dans le mot français «élève», le premier «e» est dit fermé, le second ouvert.

Fricative: consonne résultant d'un simple resserrement du canal vocal, et caractérisée essentiellement par un bruit de frottement produit par l'air expiré; on dit aussi spirante. Exemple: f, s.

Intervocalique: se dit d'une consonne placée entre deux voyelles; exemple: dans le mot maison, la consonne «s» est intervocalique.

Latérale: consonne articulée par l'application de l'extrémité ou du dos de la langue contre le palais, l'air expiré trouvant un passage, soit d'un côté, soit de chaque côté de l'obstacle ainsi réalisé.

Longueur: synonyme de durée: temps affecté à l'émission d'un phonème; on dit aussi quantité lorsqu'il s'agit de la mesure des voyelles. Exemple: la voyelle représentée par le digramme «eu» est longue dans le mot «jeune», «l'a» de «carte» est bref.

Occlusive: consonne dont l'articulation comporte essentiellement la fermeture du canal vocal, suivie d'un brusque mouvement d'ouverture. Exemple: k, p.

Ouvert: qualité d'un phonème dont la prononciation suppose l'ouverture du canal vocal; s'oppose à fermé (voir ce mot).

Ouverture: voir: aperture.

Phonème: élément auquel conduit l'analyse acoustique du langage articulé.

Postérieur: se dit d'un phonème dont le point d'articulation est situé dans la partie arrière de la bouche; s'oppose à antérieur (voir ce mot).

Semi-consonne (ou semi-voyelle): phonèmes intermédiaires entre les voyelles et les consonnes; on entend dans le son qu'elles produisent à la fois le timbre d'une voyelle et le frottement d'une consonne fricative. Les semi-consonnes correspondent à chacune des voyelles les plus fermées: i, ou, u.

Sonore: se dit d'une consonne dont l'émission s'accompagne des vibrations laryngales ou glottales. Exemple: g, b.

Sourde: se dit d'une consonne dont l'émission ne comporte pas de vibrations glottales, caractéristiques des sonores. Exemple: k, p.

Voyelle: phonème caractérisé essentiellement par une émission de voix, c'est-à-dire par une résonance soit de la cavité buccale seule (voyelles orales: a, o), soit de la cavité buccale et de la cavité nasale mises en communication (voyelles nasales: an, on).

LA TOPONYMIE À MADAGASCAR

Document présenté par Madagascar¹

Les principales caractéristiques de la toponymie malgache peuvent se définir comme suit:

1. Une relative simplicité due à son caractère éminemment descriptif, étroitement lié à la géographie physique et à la topographie, ainsi qu'au petit nombre de noms d'origine étrangère (arabe ou européenne). Par contre, dans la majeure partie du territoire, la faible densité de la population et l'instabilité résultant des migrations locales entraînent une certaine pauvreté et une instabilité toponymique, qui causent des répétitions ou des confusions.

2. Une transcription dans une écriture pratiquement fixée depuis plus d'un siècle en caractères latins et d'une orthographe simple et phonétiquement univoque, la langue proprement dite dépendant de la famille malayo-polynésienne, propice aux mots composés, et présentant une unité foncière sous les variations locales des divers dialectes.

3. L'expansion assez importante et assez rapide d'une cartographie de base à échelle moyenne (1/100 000) fixant et facilitant la localisation des toponymes. Un inventaire progressif et systématique des noms a ainsi été effectué en grande partie par les agents du Service géographique. Tout cela a contribué dans une large mesure à son officialisation et à sa diffusion auprès du public.

4. La normalisation des noms géographiques se trouve donc simplifiée et elle a déjà reçu, dans ses grandes lignes, des solutions appropriées. La création d'une commission

nationale de toponymie, dont le projet est en cours d'élaboration, permettra de lui donner une diffusion convenable et contribuera à son officialisation.

La langue malgache, qui appartient à la famille des langues malayo-polynésiennes, est une langue agglutinante dont les mots se forment par adjonction successive à partir d'une racine ou d'un mot simple, avec modification fréquente de consonnes ou suppression de finales non accentuées des mots composants, dans les liaisons à l'intérieur du mot complexe unique. Cela rend parfois délicate la décomposition des mots composés et peut provoquer des erreurs de transcription ou de traduction; mais les règles de ces compositions qui restent invariables sont faciles à retenir avec une certaine habitude. Par exemple le nom «Amborompotsy» (l'endroit où il y a des oiseaux blancs — pique-bœufs) doit se décomposer en: «An-voro (na)-fotsy».

En fait, les dialectes locaux divers manifestent, sous des différences apparentes, une étroite parenté², et la grammaire et la syntaxe sont pratiquement uniques. Les variations portent, en ce qui concerne les noms géographiques, principalement sur:

a) Certaines racines, donnant des appellations nettement différentes d'un même objet suivant les régions;

² Compte tenu de certaines différences de prononciation ou de son; cela a en particulier amené récemment le gouvernement à ajouter deux signes à l'orthographe officielle pour rendre les sons «gn» (ñ) et «o» français (ô) qui n'existent pas dans le dialecte merina, d'où est issue la langue écrite officielle.

¹ Le texte original de ce document a paru sous la cote E/CONF.53/L.69.

b) Les finales pouvant disparaître dans certains dialectes côtiers (ex. «lakana» (pirogue) en merina, devient «laka» en sakalava), ou voir leur terminaison modifiée (ex. «ka» ou «tra» pouvant devenir «ki» ou «tri», «ke» ou «tre»);

c) Le changement de certaines lettres (par exemple «d» en «l»).

Ces variations ont parfois entraîné des erreurs d'interprétation de la part des premiers enquêteurs qui avaient tendance à «mériniser» les noms en en trahissant le sens. M. Mollet³ cite en particulier: «Manazary» devenant «Mananjary», «Andovoranty» (aux lagunes alignées) devenu «Andevoranto» (au marché d'esclaves).

D'autre part, un certain nombre de localités, en général côtières, fréquentées depuis longtemps par des Européens, ont été francisées, la forme malgache en étant facile à rétablir. Les exemples les plus connus sont: Fénériver (Fenoarivo), Vohémar (Vohimaro), Tamatave (Toamasina), Tananarive (Antananarivo), Nossi-Bé (Nosibe).

Enfin, des noms sont d'origine étrangère soit swahili, soit arabe (en particulier tous les noms de lieu comme les marchés se rapportant aux jours de la semaine), soit, en nombre d'ailleurs très restreint, européenne (Fort-Dauphin, Foulpointe, Sainte-Marie, Sainte-Luce, etc.).

Un certain nombre de lieux ainsi que les noms de tribus ont une origine religieuse, légendaire ou historique (exemple la fameuse série: Fenoarivo — Arivonimamo — Miariarivo — Fenoarivo, qui rapporte l'aventure des mille qui se rassemblent, s'enivrent, se ressaisissent et se retrouvent réunis).

Mais la plupart des noms de lieu ou de localités ont une origine directement géographique soit qu'ils désignent la forme ou la structure de la topographie ou un détail de celle-ci, comme Ivohibe (la grande montagne), Bezavona (là où il y a beaucoup de brume), Betsiboka (là où il y a beaucoup d'eau non saumâtre), Bongolava (les hauteurs alignées), Ambatomainty (à la pierre noire), etc., soit qu'ils se rapportent à un aspect de la végétation ou de la faune, comme Amborompotsy (l'endroit où il y a des oiseaux blancs — pique-bœufs), Analamanga (la forêt bleue), etc., ou encore à des considérations d'emplacements ou d'orientation de l'habitat: Antanandava (au village long), Ambohibao (au village neuf), Ambohidempona (au village dans le creux), Ambohimahaso (au village où on se trouve bien), etc.

Du fait de la faible densité de la population sur une grande partie du territoire et du nombre restreint de noms se rattachant à un passé historique ou légendaire (sauf sur les plateaux), la toponymie reste dans beaucoup de régions assez pauvre et présente en conséquence de nombreuses répétitions soit pour les accidents topographiques, soit pour les localités, ce qui n'est pas sans présenter des risques de confusions; on s'efforce en général d'y remédier par adjonction d'adjectifs régionaux ou d'orientation, ou même parfois par utilisation d'un numéro d'ordre en chiffres romains. Dans ce domaine, il reste certainement à faire un travail de tri et de codification, parfois contre les habitudes acquises, qui admettent aisément des assemblages de termes d'origine malgache et européenne, tels que Mananara-Nord, Ambohimanga du Sud, Midongy-Ouest, etc.

Par contre, il paraît difficile de remédier, dans l'état actuel des choses, à l'instabilité de la toponymie des villages, qui

³ Dans son «Petit guide de toponymie malgache» (IRSM. 1957) très documenté en particulier pour les mots d'origine «côtière» et où la présente étude a puisé maints exemples.

sont souvent sujet à des déplacements ou même des disparitions pures et simples, conséquences de migrations locales des populations, liées à l'instabilité économique et à certaines coutumes d'interdit.

En ce qui concerne l'écriture, le point le plus important est que, depuis le début du XIX^e siècle, la langue malgache — ou plus précisément le dialecte parlé par les Merina devenu rapidement la langue officielle de l'île — a vu sa transcription pratiquement fixée⁴ en caractères latins. L'orthographe adoptée comporte quelques particularités originales de prononciation d'ailleurs faciles à acquérir avec un peu de pratique, mais elle présente surtout le grand avantage de rester pratiquement univoque au point de vue phonétique.

Cela rend plus aisée au prix d'un peu d'attention la transcription des noms recueillis oralement par les enquêteurs chargés du relevé des cartes, guidés en particulier par «le Vocabulaire des mots les plus usuels et des principales expressions géographiques de la langue malgache, avec leur traduction française», établi et mis à jour à plusieurs reprises par le Service géographique, en liaison avec les experts en langue malgache de l'Administration et de l'Académie malgache. Les enquêteurs doivent par ailleurs, avant de quitter leur zone de travail, faire contrôler l'orthographe des noms recueillis par les agents locaux de l'Administration. Ces noms sont aussi comparés avec d'autres sources (géologues du Service des mines, géomètres du Service topographique, chercheurs de l'Institut de recherches scientifiques de Madagascar, etc.); en cas de contestation ou de divergences, il est fait appel à une autorité qualifiée dans le domaine de la langue malgache; par ailleurs, les noms administratifs sont transcrits conformément au Code officiel géographique établi conjointement par le Ministère de l'intérieur et le Service des statistiques.

Un certain nombre de règles restent cependant encore à définir ou à préciser, ce à quoi devra s'attacher la future Commission de toponymie malgache, en s'inspirant avec grand profit des règles préconisées par le Groupe d'experts des Nations Unies⁵.

On peut déjà esquisser les principaux points qui demandent à être précisés:

Conservation des formes régionales originales des noms de lieux ou de petites localités (les agglomérations importantes devant obligatoirement conserver leur nom actuel);

Elimination des possibilités de confusion entre noms identiques ou de graphies voisines, et rectification éventuelle des procédés empiriques en usage; ainsi, on écrirait «Fenoarivo-Atsinana» au lieu de «Fénériver», pour la distinguer d'autres localités de même nom, ou bien «Amboditetezana» au lieu d'«Ambodipont»;

Uniformisation dans l'emploi de l'article initial «I» dans beaucoup de noms de lieux, et fixation des règles d'emploi du préfixe locatif «An-», «Am-», «A-» ou ses dérivés;

Fixation éventuelle des noms d'ensemble ou de l'étendue des entités géographiques importantes;

Malgachisation des noms de forme étrangère lorsqu'il n'y a pas de raisons prépondérantes de maintien; les

⁴ Sauf modification récemment apportée par décret, mentionnée précédemment.

⁵ En particulier de la résolution 814 (XXXI) du Conseil économique et social, en date du 27 avril 1961, résolution qui a fait l'objet d'une réponse officielle de la République malgache adressée fin 1962 au Secrétariat de l'ONU.

exemples sont donnés par les qualificatifs d'orientation, Nord, Est, Sud, Ouest, qu'il est facile de remplacer par leurs traductions en malgache; ainsi, on écrirait: «Midongy Atsimo» à la place de «Midongy du Sud»,

«Fenoarivo Afovoany» au lieu de «Fenoarivo Centre», «Mananano Ambony» à la place de «Haute Mananano»; Etablissement d'un dictionnaire ou d'un glossaire géographique complet.

LA TRANSLITTÉRATION

Document présenté par l'Organisation internationale de normalisation (ISO)¹

L'objet de l'Organisation internationale de normalisation, formulé dans sa constitution, est de favoriser le développement de la normalisation dans le monde, en vue de faciliter entre les nations les échanges de marchandises et les prestations de services et de réaliser une entente mutuelle dans les domaines intellectuel, scientifique, technique et économique.

Les membres de l'ISO sont des organismes nationaux (un par pays) qui expriment le point de vue de leur pays lors de l'établissement de recommandations pour des normes internationales. A ce jour, 56 pays sont membres de l'ISO. Par ailleurs, les représentants d'un certain nombre de pays en voie de développement qui ne possèdent pas d'organisme attiré de normalisation font partie de l'ISO en qualité de membres correspondants.

L'organisation jouit d'un statut consultatif auprès des organismes des Nations Unies.

Pour répondre à de nombreuses demandes, l'ISO s'occupe activement, depuis plusieurs années, de l'élaboration de systèmes internationaux pour la translittération des caractères ou signes de divers alphabets en caractères latins. Après une étude détaillée, qui peut demander des années de recherche, de discussions et de consultations, un comité technique spécialisé de l'ISO prépare des projets de propositions. Celles-ci sont transmises à tous les membres de l'ISO sous forme de projets de recommandations. Les observations et les suggestions formulées aux divers stades et visant à améliorer ou à modifier ces projets de recommandations sont ensuite examinées par le Comité technique jusqu'à approbation du projet de recommandation par les organismes membres de l'ISO, et le projet est alors soumis à l'acceptation du Conseil de l'ISO.

Le système de l'ISO implique donc non seulement un examen détaillé par des spécialistes, mais une très large consultation internationale entre tous les pays membres.

La première réalisation de l'ISO dans le domaine de la translittération est la recommandation R 9 relative au «Système international pour la translittération des caractères cyrilliques», dont la première édition a été publiée en octobre 1955. Elle concerne la translittération en caractères latins des caractères cyrilliques employés dans les langues slaves, c'est-à-dire le russe (y compris le biélorusse), le bulgare, l'ukrainien et le serbe. Une deuxième édition de la recommandation est actuellement en préparation.

En 1961, l'ISO a publié la recommandation R 233 relative au «Système international pour la translittération des caractères arabes». Elle traite de la translittération en caractères latins des caractères employés dans les langues qui se servent de l'écriture arabe, c'est-à-dire, en plus de la langue arabe elle-même, des langues comme le persan et l'ourdou.

¹ Le texte original de ce document a paru sous la cote E/CONF.53/L.73.

ORTHOGRAPHE ET TRANSCRIPTION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES EN BULGARIE

Document présenté par la Bulgarie¹

En République populaire de Bulgarie les problèmes théoriques et pratiques que posent la transcription et la

¹ Le texte original de ce document a paru sous la cote E/CONF.53/L.79.

La recommandation R 259 de l'ISO, relative à la «Translittération de l'hébreu», a été publiée en 1962 et concerne l'écriture hébraïque.

Les travaux relatifs à la recommandation de l'ISO sur la «Translittération des caractères grecs en caractères latins» sont déjà très avancés, et l'on pense qu'elle pourra être publiée prochainement.

L'élaboration, ou l'adoption, de systèmes différents de translittération en caractères latins donnerait lieu sans aucun doute à des difficultés dans les communications internationales et ne ferait que rendre la situation plus confuse. Il convient de s'entendre sur un système unique de translittération pour faciliter la coopération dans les activités scientifiques et culturelles internationales et les échanges d'informations et d'idées. Il faut que ce système soit approuvé au moyen de consultations internationales et qu'en outre il soit valable dans tous les domaines d'application.

Les systèmes de translittération de l'ISO ne sont pas entièrement nouveaux; d'un autre côté on a tenu dûment compte, pour les mettre au point, de translittérations plus anciennes et généralement admises. Des consultations et une entente à l'échelle internationale, telle a été la règle suivie pour leur préparation. De plus, les systèmes de translittération de l'ISO sont destinés à être employés dans tous les domaines et, en outre, sont conçus pour convenir tant aux pays de langue anglaise qu'aux autres pays qui emploient l'alphabet latin mais auxquels les usages de la graphie anglaise ne sont pas nécessairement familiers. Il serait par conséquent extrêmement souhaitable que toute conférence appelée à discuter de la translittération dans un domaine particulier tienne pleinement compte des systèmes de translittération que l'ISO a déjà élaborés et fait adopter sur le plan international.

Ces considérations n'excluent pas la possibilité qu'un système national de translittération ou de transcription soit utilisé dans un pays sur le plan interne, en même temps que le système international de translittération. Cependant, pour l'usage international, il convient évidemment de donner la préférence à un système international.

L'organisation souhaiterait avoir l'occasion d'apporter d'autres améliorations aux moyens dont elle dispose pour mettre au point des systèmes de translittération acceptables sur le plan international. Par exemple, la participation à ces travaux d'une institution qualifiée ou spécialisée qui ne collabore pas encore avec l'ISO devrait pouvoir s'arranger facilement dans le cadre d'accords mutuellement satisfaisants. L'ISO possède l'appareil nécessaire pour une action internationale visant à mettre au point des systèmes de translittération et ses services sont à la disposition de la Conférence.

graphie des noms géographiques sont, d'une façon générale, étudiés par deux organismes: l'Institut de langue bulgare de l'Académie des sciences de Bulgarie et le Bureau central de géodésie et de cartographie.